



Création d'un établissement d'axe TGV Sud Est, au regard du rapport de force, nous avons sauvé les meubles, le Charolais, Bercy et la multi-activités !



Parce que la création de l'établissement d'axe TGV Sud Est mettra irrémédiablement un frein à la multi-activité de nos roulements et de notre établissement tout en remettant en cause nos parcours professionnels, **nous avons eu raison d'essayer de construire une grève sur tout l'axe TGV afin de s'opposer à ce projet.**

Nous avons tenté de nous y opposer dès le mois de décembre pour finalement chuter sur un préavis d'axe de la seule fédération SUD-Rail et un préavis local CGT Paris Sud Est. **À partir de là, le rapport de force ne pouvait qu'être limité.** Nous le regrettons, car nous sommes persuadés que si tout le monde avait joué le jeu, nous aurions pu les faire reculer sur ce sujet. Cela n'a pas été le cas, il aura donc fallu s'adapter en fonction d'un rapport de force plus faible que prévu, à savoir l'UNSA qui se retire, un préavis CGT reconductible sur PSE et un préavis reconductible SUD-Rail sur l'axe.

Pour autant, malgré les affirmations de la direction comme quoi tout allait rouler comme sur des roulettes, celle-ci a pris contact avec nous dès le mercredi 14 février, car au-delà des phrases rassurantes, **cela allait bien être compliqué de prendre son train en gare de Lyon à partir du jeudi 22 février.**

Alors, ne nous racontons pas d'histoire, cela n'aurait pas été la grève du siècle, mais des trains auraient été calés (banlieue, TGV, intercitys) rendant le seul WE commun aux trois zones scolaires, vraiment compliqué.

Dans ce contexte là, deux choix s'offraient à nous: **négocier sur la base de ce nouveau rapport de force, plus de garanties pour les agents et notamment des engagements dans le temps ou faire grève avec le risque de ne rien obtenir sur le fond du dossier.**

Négocier avec le poids d'un préavis et des DII, cela est bien plus efficace!

Après trois jours de négociations, grâce aux préavis et à vos DII, voilà ce que nous avons obtenu:

- Alors que l'UP PCS et BCY devait être rattaché début janvier 2019, **cela se fera en fin 2019 sous condition que celui-ci soit créé bien évidemment.**
- **Maintien de la charge TER, IC et TN sur 3 ans minimum.** En sachant que la charge IC et TER devait quitter notre ET cette année. **Donc, maintien d'une charge mixte sur notre ET pendant au moins 3 ans (TA & TB).**
- Poursuite de la politique de formation initiale de l'ET **priviliégiant les formations TA vers TB.**
- **Garantie de 320 JS TGV (Ouigo compris) au minimum pendant au moins 3 ans.** Ce qui évite le chantage à la charge qu'aurait pu faire l'axe contre nous... Etude des montage des JS TB et TA suite à l'arrivée de Ouigo.
- **Maintien des parcours professionnels pendant un minimum de 5 ans.**
- **1 école TGV par an au minimum pendant 3 ans.**
- **Maintien des postes sédentaires et GM pendant au moins 3 ans.**
- **Maintien de l'effectif TA de l'UP Bercy jusqu'à fin 2019**
- **Pas de création de nouvelles résidences et maintien des résidences actuelles.**
- **Confirmation du maintien des compétences actuelles dans les futurs roulements ligne D sur le SA 2019**

Le reste nous n'en parlons pas car cela faisait déjà parti d'un ancien accord présenté oralement par le DET et refusé, dans un premier temps par les trois OS puis finalement accepté par l'UNSA avec seulement 4 JS OUIGO en plus...



OBJET : Préavis concernant l'abandon du projet d'ET TGV SE

Délégation SUD RAIL ET PSE
Délégation CGT ET PSE

PARIS, le 15 février 2018

Messieurs,

Pour faire suite à votre demande, veuillez trouver, ci-après, les engagements complémentaires apportés suite à nos échanges de ces dernières semaines relatifs au projet de création de l'ET TGV SE et à son impact éventuel sur l'ET PSE (ensemble des points validés par l'axe Sud-Est)

- 1) **Intégration de l'UP PCS et l'UP BCY dans le futur ET axe SE (d'ici fin 2019 si création ET axe SE):**
 - a. Pas de remise en cause du fonctionnement actuel (multi activités) de l'UP BCY et l'UP PCS
 - ✓ Maintien de la charge actuelle TER, IC et TN dans les UP PCS et BCY (160, 477V et 427) pendant minimum 3 ans (sous réserve de baisses de charge par les différentes Autorités Organisatrices)
 - b. Maintien de toutes les connaissances de lignes actuelles TGV au sein de l'UP PCS pendant minimum 3 ans
 - c. L'efficacité du modèle de l'UP PCS lié aux pics de charges TGV (hiver + été) reste pertinent
 - d. Maintien du niveau des PMJR des roulements actuels des UP PCS et UP BCY (hors effet projet groupe 2025)
 - e. Application du RH910 sur le processus notation collectif sur 3 ans et individuel sur 1 an
- 2) **Parcours Pro sécurisé :**
 - a. Engagement sur l'attribution d'une charge OUIGO à l'UP PCS à partir du SA2019 au départ du site de Paris Sud Est en service commercial (qui sera suivie d'une augmentation de charge dans les années à venir si OUIGO augmente son offre de transport)
 - b. Garantie de 320 JS minimum (OUIGO compris) par service pendant minimum 3 ans (hors effet projet groupe 2025)
 - c. Au vu de la complexité et de l'éloignement des sites de Paris, une étude est en cours quant au montage des JS TB et TA
 - d. Poursuite de l'alimentation du parcours professionnel (TA vers TB, TB TN vers TB TER, IC, TGV et inversement, TA IC/TER/TN vers TA TGV) dans les conditions actuelles (définie par le référentiel PSE ET PSE TT 0877) sur un minimum de 5 ans. Poursuite de la politique formation initiale de l'ET privilégiant les formations TA vers TB
 - e. Confirmation d'une école TGV minimum par an au sein de l'ET PSE sur les 3 prochaines années
- 3) **Fonctionnement local des UP maintenu en l'état :**
 - a. Le projet d'ET axe SE ne remet pas en compte ni l'existence ni le dimensionnement des BDC et des structures RH (Primes, RS, GU etc.). Une évolution de ces structures ne pourrait être envisagée qu'en fonction d'une évolution de la charge (voir point 1a ou 2b)
 - b. Accords locaux internes à l'ET PSE maintenus
 - c. Maintien actuel de toutes les résidences de l'ET PSE et pas de création de nouvelles résidences traction sur le périmètre actuel de l'ET PSE

Des groupes de travail, pilotés par l'axe SE et l'adjoint au directeur d'Etablissement de l'ET PSE en charge du produit « Voyages », seront mis en place prochainement. Ils porteront sur :

- Commission roulement sur le montage des JS TB Ouigo du SA2019 + étude intégration dans les roulements 100 ou 101
- Commission roulement TA suite impact charge OUIGO
- Cellule fonction support
- Date d'intégration de l'UP PCS et UP BCY au sein de l'ET axe SE
- Processus Notation

L'ensemble des engagements ci-dessus est valable sous réserve :

- de la levée de l'ultimatum et engagement de SUD PSE et CGT PSE de ne pas appeler la grève à partir du 21/02

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Ch MOENNE-LOCCOZ

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS - R.C.S. PARIS B 252 048 447

Comme vous pouvez le voir, il y a une vraie différence entre l'accord de l'UNSA et l'accord SUD-Rail/CGT. Nous sommes cependant convaincus que si l'unité était restée jusqu'au bout, l'accord SUD-Rail/CGT/UNSA aurait été encore meilleur...

SUD-Rail et la CGT remercient tous les collègues qui ont posé leur DII

Dans un contexte où l'on entend de plus en plus de la part de certains agents que la grève n'est plus efficace, nous venons d'en faire la démonstration inverse ! **En effet, grâce au préavis et grâce aux DII, nous avons pu obtenir des garanties importantes en nombre et dans le temps.** Certes, nous n'avons pas fait reculer la direction sur le projet de création d'ET TGV S E, mais comment aurions-nous pu le faire sans une grève massive sur tout l'axe TGV S E. Nous ne sommes pas des magiciens.

Il faut bien comprendre que les syndicats, sans l'intervention des cheminots et notamment en posant des DII ou en faisant grève ne peuvent pas faire grand-chose. Alors sur ce dossier certains pourront légitimement être déçus **mais au regard de ce rapport de force nous pouvons affirmer que nous avons acté de vraies avancées, garanties dans le temps et que cet accord sera envié par bien des ET de France.**

SUD-Rail et la CGT n'appellent plus à la grève à partir du 22 février, nous invitons les agents à se remettre à dispo sur leur journée de service prévue.